

**Bureau Annexe**

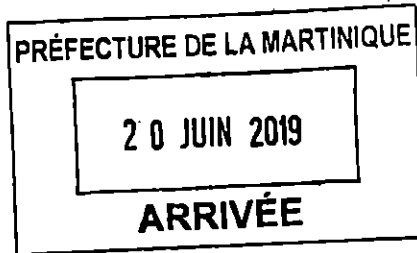
Murielle ZAÏRE-BELLEMARE  
Notaire  
Z.A. Artimer  
97290 Le Marin  
Tél. : 05 96 74 19 61  
Fax : 05 96 74 94 87

Dossier suivi par  
Samia DEVOS  
samia.devos.97208@notaires.fr

SUCCESSION BONNAIRE Thélius  
1000155 /MB /SD /

**Lettre recommandée avec accusé de réception**

**Objet : Demande de publication d'un extrait de l'acte de notoriété acquisitive**



Monsieur Le Préfet de la Région Martinique  
Préfecture de la Martinique  
Rue Louis blanc  
97200 FORT-DE-FRANCE

Fort-de-France, le 14 juin 2019

Monsieur Le Préfet,

Dans le cadre du dossier en référence, et conformément aux dispositions de l'article 2 du décret d'application n° 2017-1802 du 28 décembre 2017, entré en vigueur le 1er janvier 2018,

Je vous prie de trouver sous ce pli, un extrait de l'acte de notoriété prescriptive reçu à l'Office Notarial sis à FORT-DE-FRANCE (97200), Boutiques de Cluny- Plateau Roy, le 29 mai 2019, aux termes duquel figurent les éléments requis, savoir :

- L'identité complète de la personne bénéficiaire conformément aux dispositions du premier alinéa de l'article 5 du décret du 4 janvier 1955 .
- Les éléments d'identification de l'immeuble concerné, précisés conformément aux dispositions de l'article 7 du décret du 4 janvier 1955.
- Et la reproduction des dispositions du premier alinéa de l'article 35-2 de la loi du 27 mai 2009.

Cet extrait précise également que le bénéficiaire revendique la propriété de l'immeuble au titre de la prescription acquisitive en application des dispositions de l'article 2272 du code civil ;

***Je vous prie de procéder à la publication dudit extrait sur le site internet de la préfecture de la Région Martinique, pendant une durée de cinq ans et vous informe qu'il été également demandé à Monsieur Le Maire de la Ville de RIVIERE SALEE de procéder à l'affichage du même extrait en mairie pendant un délai de trois mois.***

Etant ici précisé que la dernière des mesures de publicité dont font parties les deux précitées, fait courir le délai de cinq ans pendant lequel l'acte de notoriété acquisitive peut être contesté en application de l'article 35-2 de la loi du 27 mai 2009

Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial  
Membre d'une Association Agréée - Accepte le règlement des honoraires par chèques libellés en son nom  
RIB de l'Etude :

Code Banque	Code Guichet	N°de compte	Clé RIB
40031	00001	0000202778K	45
IBAN : FR50 4003 1000 0100 0020 2778 K45			
BIC : CDCG FR PP XXX			



Aussi, je vous remercie de m'adresser le récépissé d'avis de publication de l'extrait concerné, à l'aide de l'enveloppe pré-timbrée jointe pour votre réponse.

Je vous informe que l'accomplissement des mesures de publicité ci-dessus visées est certifié, selon le cas, par le maire ou le préfet.

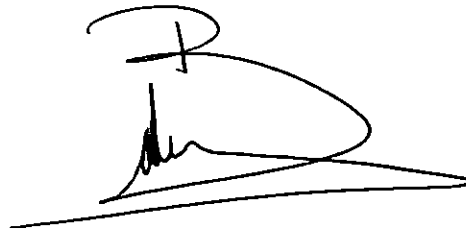
A l'expiration du délai quinquennal sus-visé, l'acte de notoriété acquisitive deviendra alors incontestable.

Il convient néanmoins de rappeler que l'ensemble des dispositions ci-dessus visées ne s'appliquera qu'aux actes de notoriétés « dressés et publiés avant le 31 décembre 2027 ».

Dans cette attente,

Veuillez croire, Monsieur Le Préfet, à l'assurance de ma sincère considération.

Maître Murielle ZAÏRE-BELLEMARE

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'M' followed by a cursive name, all underlined with a long horizontal stroke.

**EXTRAIT D'ACTE DE NOTORIETE ACQUISITIVE**

**Au profit des Consorts BONNAIRE**

Aux termes d'un acte reçu par Maître Murielle ZAÏRE-BELLEMARE, Notaire membre de la Société Civile Professionnelle dénommée « Catherine SCHIN-OUA-SIRON-SCHAPIRA, Renaud NIRDE et Murielle ZAÏRE-BELLEMARE, Notaires, associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial, à FORT-DE-FRANCE (Martinique), Plateau Roy-Cluny », le **29 MAI 2019**

**Il a été constaté la prescription acquisitive au profit de :**

1) Madame Fortune Henriette **BONNAIRE**, retraitée, épouse de Monsieur Emilien **GUITEAUD**, demeurant à RIVIERE SALEE 97215 Quartier Desmarinières.  
Née à RIVIERE-SALEE (97215) le 1er juin 1930.

Mariée à la mairie de FORT-DE-FRANCE (97200) le 24 septembre 1963 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

2) Madame Amélie Robertine **BONNAIRE**, retraitée, demeurant à FORT DE FRANCE 97200 .

Née à RIVIERE-SALEE (97215) le 6 janvier 1937.

Divorcée de Monsieur Joseph **HERRERO** suivant jugement rendu par le Tribunal de grande instance de BEZIERS (34500) le 20 janvier 1994, et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

3) Madame Félicienne Mariette **BONNAIRE**, retraitée, veuve de Monsieur Albert Edgard **MAGLOIRE**, demeurant à FORT DE France 97200 Résidence le Château Bât RAU N°69.

Née à SAINT-ESPRIT (97270) le 9 juin 1939.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

4) Madame Emilie Georges **BONNAIRE**, retraité, demeurant à RIVIERE SALEE 97215 Cité Thorailles.

Née à RIVIERE-SALEE (97215) le 2 juin 1946.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

5) Madame Casimir Paule **BONNAIRE**, retraitée, épouse de Monsieur Lucien Simonard **ROSAMOND**, demeurant à RIVIERE SALEE 97215 Quartier La Haut.

Née à RIVIERE-SALEE (97215) le 8 avril 1945.

Mariée à la mairie de RIVIERE-SALEE (97215) le 30 mars 1968 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

6) Monsieur Rosalie Louis Marie **BONNAIRE**, retraitée, époux de Madame Magdelem **PROSPERE**, demeurant à SCHOELCHER (97233) Pointe de Jaham.

Né à RIVIERE-SALEE (97215) le 4 septembre 1943.

Marié à la mairie de FORT-DE-FRANCE (97200) le 9 octobre 1976 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.  
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.  
De nationalité française.  
Résident au sens de la réglementation fiscale.

7) Madame Arlette Thérèse **BONNAIRE**, retraitée, épouse de Monsieur Claude Bonaventure **EDOUARD**, demeurant à RIVIERE SALEE 97215 Quartier DESmarinières.

Née à FORT-DE-FRANCE (97200) le 9 mai 1939.  
Mariée à la mairie de RIVIERE-SALEE (97215) le 6 août 1992 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.  
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.  
De nationalité française.  
Résidente au sens de la réglementation fiscale.

8) Madame Suzanne Félicienne **BONNAIRE**, retraitée, épouse de Monsieur Tertullien Rémi **NANETTE**, demeurant à RIVIERE SALEE 97215 Quartier Desmarinières.

Née à FORT-DE-FRANCE (97200) le 8 mars 1947.  
Mariée à la mairie de LYON 1ER ARRONDISSEMENT (69001) le 7 juillet 1973 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.  
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.  
De nationalité française.  
Résidente au sens de la réglementation fiscale.

9) Monsieur Sébastien Nicole **BONNAIRE**, retraité, demeurant à RIVIERE SALEE 97215 Quartier Desmarinières.

Né à SAINTE-LUCE (97228) le 20 janvier 1949.  
Divorcé de Madame Colette Anne-Marie **PRADEL** suivant jugement rendu par le Tribunal Grande Instance de LYON le 11 mai 1989  
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.  
De nationalité française.  
Résident au sens de la réglementation fiscale.

10) Monsieur Rémy Hector **BONNAIRE**, retraité, époux de Madame Lucile Arsène **PANCRATE**, demeurant à MARIN 97290 5 Lotissement 4 Chemin.

Né à RIVIERE-SALEE (97215) le 1er octobre 1941.  
Marié à la mairie de SCHOELCHER (97233) le 18 juillet 1964 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.  
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.  
De nationalité française.  
Résident au sens de la réglementation fiscale.

11) Madame Damaze **BONNAIRE**, retraitée, épouse de Monsieur Rodrigue Jean-Paul **CHEMIR**, demeurant à LE ROBERT Cadet.

Née à RIVIERE-SALEE (97215) le 11 décembre 1945.  
Mariée à la mairie de LE DIAMANT (97223) le 18 juillet 1991 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.  
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.  
De nationalité française.  
Résidente au sens de la réglementation fiscale.

12) Madame Emma **BONNAIRE**, retraitée, demeurant à DIAMANT Morne Poirier.

Née à RIVIERE-SALEE (97215) le 4 juin 1949.

Divorcée de Monsieur Georges Paul **MARIE-EUGENIE** suivant jugement rendu par le Tribunal de grande instance de FORT-DE-FRANCE (97200) le 21 décembre 1981, et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

13) Monsieur Didier **BONNAIRE**, retraité, époux de Madame Patricia Edith **PRESENT**, demeurant à RIVIERE SALEE 97215 Quartier Desmarinières.

Né à RIVIERE-SALEE (97215) le 23 mai 1951.

Marié à la mairie de ARNOUVILLE-LES-GONESSE (95400) le 28 mai 1977 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

14) Monsieur Gualbert **BONNAIRE**, retraité, époux de Madame Marie Clotilde **DEMONIERE**, demeurant à RIVIERE SALEE 97215 Quartier Desmarinières.

Né à RIVIERE-SALEE (97215) le 12 juillet 1953.

Marié à la mairie de GARGES-LES-GONESSE (95140) le 23 juillet 1983 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

15) Madame Odette Josiane **BONNAIRE**, épouse de Monsieur Jules **LOUIS-REGIS**, demeurant à RIVIERE PILOTE

Née à LE DIAMANT (97223) le 16 avril 1952.

Mariée à la mairie de FORT-DE-FRANCE (97200) le 7 août 1976 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

16) Monsieur Elière Anatole **BONNAIRE**, demeurant à RIVIERE-SALEE (97215) Desmarinières.

Né à SAINT-ESPRIT (97270) le 3 juillet 1963.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

17) Madame Claudine Geoffroy **BONNAIRE**, épouse de Monsieur Hector Delphine **CHABON**, demeurant à SAINTE-LUCE (97228) Quartier Bellevue Ladour.

Née à SAINTE-LUCE (97228) le 3 août 1964.

Mariée à la mairie de RIVIERE-SALEE (97215) le 22 avril 1987 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

18) Madame Véronique Lucienne **BONNAIRE**, épouse de Monsieur Joël Emilien **BIAS**, demeurant à SAINTE-LUCE (97228) quartier Monésie.

Née à SAINT-ESPRIT (97270) le 12 janvier 1966.

Mariée à la mairie de RIVIERE-SALEE (97215) le 19 juillet 1990 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

- 19) Monsieur Simon Yves **BONNAIRE**, demeurant à RIVIERE-SALEE (97215) Desmarinières.  
Né à SAINT-ESPRIT (97270) le 19 mai 1967.  
Célibataire.  
Non lié par un pacte civil de solidarité.  
De nationalité française.  
Résident au sens de la réglementation fiscale.
- 20) Monsieur Jean-Marc Flavien **BONNAIRE**, demeurant à LE LAMENTIN (97232) Acajou Bas Palmiste.  
Né à SAINT-ESPRIT (97270) le 19 août 1968.  
Célibataire.  
Non lié par un pacte civil de solidarité.  
De nationalité française.  
Résident au sens de la réglementation fiscale.
- 21) Monsieur Thierry **BONNAIRE**, demeurant à RIVIERE-SALEE (97215) Quartier Massonville.  
Né à LE LAMENTIN (97232) le 21 janvier 1971.  
Célibataire.  
Non lié par un pacte civil de solidarité.  
De nationalité française.  
Résident au sens de la réglementation fiscale.
- 22) Monsieur Eric Sylvain **BONNAIRE**, demeurant à LE MARIN (97290) Quartier Mornes aux Boeufs.  
Né à LE LAMENTIN (97232) le 4 mai 1972.  
Célibataire.  
Non lié par un pacte civil de solidarité.  
De nationalité française.  
Résident au sens de la réglementation fiscale.
- 23) Monsieur Dominique **BONNAIRE**, demeurant à RIVIERE-SALEE (97215) Desmarinières.  
Né à LE LAMENTIN (97232) le 8 janvier 1974.  
Célibataire.  
Non lié par un pacte civil de solidarité.  
De nationalité française.  
Résident au sens de la réglementation fiscale.
- 24) Monsieur Bernard Mathieu **TIN**, veuf de Madame Lydie Evelyne **BONNAIRE** ; épouse **TIN** demeurant à RIVIERE SALEE (97215) Quartier Desmarinières  
Né à BREST le 16 avril 1940  
De nationalité française.  
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
- 25) Madame Marie Dominique Gaetan **TIN**, épouse de Monsieur Jean François Jacques **MONGIS**, demeurant à RIVIERE SALEE (97215) La Laugier.  
Née à SCHOELCHER (97233) le 7 août 1968.  
Mariée à la mairie du MARIN le 31 juillet 1998  
De nationalité française.  
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
- 26) Madame Marilyne Appoline **TIN** demeurant à RIVIERE SALEE (97215) Quartier Desmarinières .  
Divorcée de Monsieur Pierre Yves Iréné **JACOBIERE** suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de FORT DE FRANCE  
Né à SCHOELCHER (97233) le 9 février 1970.

Non remariée  
Non lié par un pacte civil de solidarité.  
De nationalité française.  
Résident au sens de la réglementation fiscale.

27) Monsieur Louis-Georges Paul **TIN**, demeurant à PARIS (75011)  
Né à SCHOELCHER (97233) le 21 mai 1974  
Célibataire.  
Non lié par un pacte civil de solidarité.  
De nationalité française.  
Résident au sens de la réglementation fiscale.

28) Madame Henriette **FRANCHINARD**, veuve de Monsieur Michel Roger  
**ROSE dite ROSETTE**  
Née à FORT DE FRANCE le 19 Avril 1935  
De nationalité française.  
Résident au sens de la réglementation fiscale.

29) Madame Nicole Chantal **ROSE dite ROSETTE**, demeurant à FORT DE  
France Beauséjour Jambette numéro 72.  
Née à FORT-DE-FRANCE (97200) le 20 avril 1957.  
Célibataire.  
Non liée par un pacte civil de solidarité.  
De nationalité française.  
Résidente au sens de la réglementation fiscale.

30) Madame Andrée Joëlle **ROSE dite ROSETTE**, demeurant à ZARAGOZA  
(Espagne) Avenida Cesareo Alierta numéro 105,3-5  
Née à PARIS 12ÈME ARRONDISSEMENT (75012) le 30051964.  
Divorcée de Monsieur Magol Edel **MOTANO GOMEZ** suivant jugement rendu  
par le Tribunal de grande instance de LILLE (59000) le 26 septembre 2002, et non  
remariée.  
Non liée par un pacte civil de solidarité.  
De nationalité française.  
Résidente au sens de la réglementation fiscale.

31) Monsieur Marc **ROSE dite ROSETTE**, sans adresse connue à ce jour et  
ayant pour adresse postale le domicile de sa mère : FORT DE FRANCE(97200) 41  
rue Général Gallieni.  
Né à PARIS 12ÈME ARRONDISSEMENT (75012) le 22 juin 1965.  
Célibataire.  
Non lié par un pacte civil de solidarité.  
De nationalité française.  
Résident au sens de la réglementation fiscale.

32) Monsieur Claude Alain **ROSE dite ROSETTE**, demeurant à CHATEAU-  
THIERRY (02400) 25 rue des Nations.  
Né à PARIS 12ÈME ARRONDISSEMENT (75012) le 2 septembre 1966.  
De nationalité française.  
Résident au sens de la réglementation fiscale.

33) Monsieur Francis Guy **ROSE dite ROSETTE**, demeurant à  
VILLENUEVE-LA-GARENNE( 92390) 5 allée Saint-Exupéry Bât D.  
Né à LES PAVILLONS-SOUS-BOIS (93320) le 7 janvier 1969.  
Célibataire.  
Non lié par un pacte civil de solidarité.  
De nationalité française.  
Résident au sens de la réglementation fiscale.

## IDENTIFICATION DU BIEN

**Les parcelles ci-après désignées :**

**Article un**

A RIVIERE-SALEE (MARTINIQUE) 97215, Chemin des Sources.

Un terrain sur lequel repose une construction

Cadastré :

Section	N°	Lieudit	Surface
I	109	Chemin des Sources	00 ha 33 a 35 ca

**Article deux**

A RIVIERE-SALEE (MARTINIQUE) 97215, Chemin des Sources.

Un terrain sur lequel repose deux constructions

Cadastré :

Section	N°	Lieudit	Surface
I	110	Chemin des Sources	00 ha 81 a 75 ca

**Article trois**

A RIVIERE-SALEE (MARTINIQUE) 97215, Chemin des Sources.

Un terrain sur lequel repose une construction

Cadastré :

Section	N°	Lieudit	Surface
I	500	Chemin des Sources	00 ha 43 a 90 ca

**Article quatre**

A RIVIERE-SALEE (MARTINIQUE) 97215, Chemin des sources.

Un terrain sur lequel repose une construction

Cadastré :

Section	N°	Lieudit	Surface
I	1059	Chemin des Sources	00 ha 24 a 47 ca

**Article cinq**

A RIVIERE-SALEE (MARTINIQUE) 97215, Chemin des Sources.

Un terrain sur lequel repose une construction

Cadastré :

Section	N°	Lieudit	Surface
I	501	Desmarinières	00 ha 11 a 53 ca

**Reproduction de l'article 35-2, alinéa 1<sup>er</sup>, de la loi du 27 mai 2009**

*« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Guadeloupe, en Martinique, à La Réunion, en Guyane, à Saint-Martin et à Mayotte et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire. Il ne peut être contesté que dans un délai de cinq ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière ou au livre foncier ».*